

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 41 (1946)
Heft: 1: Heimatschutz und Muttersprache = Comment sauvegarder nos vieux langages

Artikel: Comment sauvegarder nos vieux langages?
Autor: Naef, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à l'instituteur tout emploi du patois à l'école. Ce n'étaient là que les premiers symptômes d'un conflit qui devait se prolonger jusqu'à la fin du siècle. Il devint parfois aigu, notamment dans le canton de Fribourg, après l'établissement de l'école obligatoire. L'enseignement en français à de jeunes enfants qui n'avaient jamais parlé que le patois dans leur famille entraînait naturellement de grosses difficultés. Elles furent malheureusement abordées avec un fâcheux parti-pris d'hostilité. Au lieu de conduire l'élève « du patois au français, du connu à l'inconnu », comme le recommandait déjà en 1821 l'excellent pédagogue qu'était le Père Girard, on persécuta le langage autochtone afin de le bannir complètement de la vie familiale, comme si cela suffisait pour inculquer aux enfants un français correct. On paraît heureusement être revenu aujourd'hui à une plus saine appréciation des bases du problème⁶.

Il n'en reste pas moins que la tendance à ne parler que français aux enfants s'est répandue et qu'elle affaiblit singulièrement la position du patois. Elle ne peut que hâter sa disparition. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce qui se passe en Valais, canton qui fut longtemps le plus solide retranchement du patois roman. Sous la pression exercée par l'école, la mode se propage de parler français aux enfants, même dans les villages où les adultes ne l'emploient jamais entre eux. On rit d'abord des premiers novateurs, qu'on taxe de présomptueux. Néanmoins, d'autres suivent et finalement toutes les familles s'y mettent, même les moins qualifiées. Celles-ci ne réussissent à transmettre à leurs enfants qu'un affreux jargon mixte, qui n'est ni du patois, ni du français. Lorsque les enfants ont pris l'habitude de parler français entre eux, on peut dire que c'en est fait du patois, à plus ou moins longue échéance. Après avoir quitté l'école, les jeunes gens se mettent généralement à pratiquer le patois avec les gens d'âge mûr.

Mais ce patois appris tardivement n'a plus de racines profondes. Abâtardi et fortement francisé, il a toutes les tares de la dégénérescence. La génération suivante ne se donne plus la peine d'y recourir ; le français vainqueur finit par demeurer seul maître du terrain et les vieux patoisants isolés n'ont plus qu'à disparaître, emportant avec eux les derniers vestiges de ce qui fut pendant des siècles l'idiome national du pays.

J. Jeanjaquet.

Comment sauvegarder nos vieux langages ?

L'on n'apprendra rien à personne en affirmant que les idiomes autochtones subsistent, en terre romande, un tout autre destin qu'en terre alémanique. Ce n'est pas que les dialectes parlés des Alpes jusqu'au Rhin soient à l'abri des désagréments, c'est plutôt que le problème social dont ils dépendent se pose différemment.

Le Suisse alémanique, quel que soit son milieu, s'exprime dans la forme traditionnelle de son canton, de sa région. Il conserve jusqu'à de subtiles nuances qui distin-

⁶ On trouvera un exposé bien documenté de cette longue controverse dans Jean Humbert *Louis Bornet et le patois de la Gruyère*, Bulle 1943, t. I, pp. 212—225.

guent le langage bourgeois et le rural, en dépit d'immédiates connexités. Bien que la plupart de ces idiomes aient aujourd'hui leur littérature, aucun ne pouvait prendre rang de langue nationale sans susciter d'intimes rivalités. Force fut donc bien de recourir à un organe généralisé et d'un dynamisme supérieur, le « Schriftdeutsch », moyen d'unité et de communication dès longtemps en usage entre groupes ethniques apparentés. Ce phénomène trouve son parallèle en Suisse romande, mais ici s'arrête l'analogie.

Tandis que les dialectes autochtones demeurent, outre Sarine, le véhicule primordial de la pensée, les patois romands n'ont pas résisté à la puissance du langage officiel. Ils ont déserté les villes et maintes plaines pour ne se maintenir qu'en zones limitées. Il s'ensuit que le français n'y prend nulle part l'allure d'une langue étrangère, car il n'est plus guère de Romands qui ignorent le français. Encore cette formule mitigée peut-elle surprendre; néanmoins elle est strictement exacte. Nous avons nous-même, et maintes fois, rencontré des montagnards ne parlant et n'entendant pas le français, parce qu'ils avaient le patois pour unique mode d'expression. Mais le nombre de ces personnes diminue d'année en année; et il se trouve que nous assistons à la minute précise où la langue autochtone cesse d'être seule employée.

Ainsi, au stade primitif succède un bilinguisme qui ravale l'idiome maternel au rang inférieur. Quelles que soient les raisons (et M. Jeanjaquet vient de les exposer par l'histoire) qui ont octroyé au français la prédominance, l'école a pour résultat de jeter le discrédit sur l'idiome ancestral. En pourrait-il être autrement lorsqu'on lit dans un règlement de l'Instruction publique, encore en vigueur, ces mots: « L'usage du patois est *sévèrement* interdit dans les écoles... les instituteurs veillent à ce qu'il en soit de même en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants. »?

Il n'est pas certain que cet article, vieux de trois-quarts de siècle, eût été rédigé aujourd'hui sous cette forme; il n'en subsiste pas moins et poursuit des effets qu'aucun législateur n'avait pu soupçonner. Il place les populations patoisantes en sujétion psychique à l'égard des citadins usagers du « beau » langage; il accroît un sentiment d'infériorité, diamétralement contraire aux intérêts généraux de la nation qui a besoin d'une race montagnarde et champêtre consciente de sa force et de sa fierté.

Pourquoi la Suisse romande a-t-elle eu envers ses patois une brutalité subite que la Suisse alémanique n'a pas connue? La question vient plus vite à l'esprit que la réponse. Au temps où le principe de l'école obligatoire se promulgua, le français littéraire avait gagné tous les milieux intellectuels, et il était naturel qu'il l'emportât de par sa perfection même et son universalité; à plus forte raison dans les provinces de France et dans celles limitrophes où, depuis des siècles, se parlait en ville et s'écrivait la langue de Montaigne et de Racine. Cependant la brutalité ne s'explique point sans une doctrine autoritaire qui ne fut point soumise au libre choix des intéressés.

On s'occupa de leur bonheur sans demander leur avis, et d'une manière qui paraît simpliste aujourd'hui. Toutefois, personne n'y regardant de si près devant les avantages que l'on attendait de l'unification linguistique, personne ne protesta non plus. D'ailleurs, la mesure est ambivalente puisque l'adoption d'une langue supérieure conduit à une commune intelligence et à la solidarité des fractions ethniques entre elles. En sorte que l'on accepta le fait accompli qui ne suscita guère que de rares et faibles regrets. Ne se trouvait-on pas aux prises avec une loi surpassant la volonté individuelle et qui de tout temps s'imposa? N'était-ce point la même qui,

sous l'occupation romaine, contraignit les ancêtres des patoisants actuels à abandonner leur parler celtique? Certes, bien qu'il n'y ait pas d'occupation sans conquête, c'est-à-dire, sans coup de force.

Quoi qu'il en soit, le public le plus lettré de Suisse romande porte d'un cœur léger le deuil des idiomes ethniques antérieurs et feint, s'il ne peut ignorer leur existence, de les assimiler à quelques charabias vieillis dépourvus d'importance et soumis à un sort fatal. L'on peut donc se demander quel écho répondrait au cri d'alarme que l'on pousserait pour leur salut.

L'inquiétude cependant s'éveille où l'on ne l'attendait pas. Déjà l'Instruction publique vient à résipiscence et, par un détour, n'hésite pas à se mettre en contradiction avec elle-même puisque, après avoir préconisé la lutte à mort, elle se penche maintenant avec sollicitude sur celui qu'elle a frappé. Non seulement, l'on ne corrige plus à la baguette les écoliers coupables d'avoir usé, devant leur maître, de la langue maternelle, mais l'on entretient dans les universités des chaires où se professent la philologie et la toponymie romanes. Il est vrai que la persécution du patois et l'intérêt tardif que lui porte la science sont le fait de générations successives.

En effet, si les lettrés de jadis portent la responsabilité des disgrâces actuelles, ils ont été suivis d'une pléiade avide de tirer du vaincu ses ultimes secrets. Leur curiosité scientifique n'eut d'abord avec l'amour que des rapports ténus; mais il naquit au fur et à mesure que s'éclairaient l'intelligence et du coup le respect. L'on a bien dû constater que la langue officielle, quelle qu'en fût la perfection, ne répondait pas aux occupations du terroir, manquait des termes propres à l'outillage, aux mœurs, aux pensées du patoisant: en sorte que celui-ci, pour compenser une partie de ses pertes, s'est vu contraint de franciser ses locutions anciennes.

L'on a dû constater aussi que la disparition des particularismes linguistiques n'allait pas sans dommages et que l'esprit terrien, privé subitement de spontanéité, se trouvait contraint aux transpositions, aux approximations dont souffrent tous les transplantés. L'on a enfin reconnu que ces langages déprisés avaient leur syntaxe, leurs exigences mentales et phonétiques, leurs rythmes et qu'ils étaient propres à l'humour comme à la gravité; voire même que leur poésie s'accordait à la musique du chant, grâce à leur sonorité toute méridionale.

Les textes patois, assez rares, aux époques anciennes, foisonnent à partir du XIX^e siècle. Ils marquent d'abord une propension pour le genre comique, le patois humilié se faisant tout petit; c'est encore le paysan en grosse blouse dont on moque gentiment les naïvetés. Le souci d'une fin prochaine semble bien avoir poussé les collaborateurs du *Conteur vaudois* (les Monnet père et fils, H. Renou, les deux Favrat), puis du *Messenger boiteux de Berne et Vevey*, à publier des anecdotes amusantes dans l'idiome ancestral. Ils ont eu en Valais des émules mais alors que le *Conteur vaudois*, commencé en 1862, vient à peine d'achever sa carrière, *Le Valais romand* de Louis Courthion ne dura que deux ans.

Si le Jura bernois se montre très fervent de littérature autochtone, le canton de Fribourg est, de tous les Etats romands, celui qui comporte aujourd'hui le plus d'écrivains patoisants. Nous entendons parler non de quelques rédacteurs occasionnels, mais d'auteurs animés d'une pensée créatrice. Au milieu du XIX^e siècle, Louis Bornet sut trouver avec *Lé Tsèvré* une note puissante, Etienne Fragnière avec sa *Poya* une grâce exquise. Musiciens l'un et l'autre, ils ont inventé pour leurs poèmes

des mélodies qui ont embelli le pays de chansons parfaites. Cette intimité du chant et de la prosodie a trouvé dans le chanoine Bovet un interprète de taille. Le poète-musicien est un des agents les plus précieux de la sauvegarde linguistique, quand par bonheur, comme en Gruyère, l'oreille est généralement affinée.

Cyprien Ruffieux (au pseudonyme de Tobi di-j'èlyudzo, Tobie de l'éclair), eut le mérite, après d'autres, de fixer une graphie phonétique vulgaire, qui n'est pas sans défaut, mais qui, telle qu'elle est, rend encore de très grands services. Il a ouvert les voies à d'autres poètes-musiciens entre lesquels, et sans faire de tort à personne, on citera M. le curé Biemann, les frères Ruffieux, neveux de Cyprien, François-Xavier Brodard.

Quand, de plus, un patois trouve ses conteurs et ses romanciers (un Jean Risse, un Joseph Yerly), il a chance de surmonter la crise du déclin. Les patoisants se sont approchés davantage encore de l'âme terrienne par le théâtre. Les Ruffieux, puis les abbés Brodard et Perroud, les Dellion, les Quartenoud, les Yerly, les Menoud, ont composé des comédies, des drames dont le succès va grandissant. Telle est, en résumé, la façon dont lutte et doit lutter un idiome minoritaire: il construit.

Où le citadin, dont le français est la langue maternelle, peut lui porter secours, c'est par le respect qu'il lui voue et dans les initiatives qu'il est en mesure de prendre. On ne saurait nier que les concours de patois institués en Gruyère dès 1933 et qui depuis 1942 s'étendent au canton tout entier ne soient un stimulant efficace. Ils offrent aux lauréats les moyens d'imprimer leurs ouvrages, grâce aux subsides officiels (*Pro Helvetia* n'est pas en reste) qu'ils auraient peine à obtenir par eux-mêmes.

Que si l'on veut répondre maintenant à la question du titre, il y faudrait mettre des nuances. On dira néanmoins que la résurrection du patois dans les zones qui l'ont vu périr, est franchement illusoire: les cantons de Genève, de Neuchâtel ne le reverront plus, et le souvenir seul s'en conservera dans quelques chants qui, preuve en soit le *Cé qu'é lé n'ô*, ont pris un caractère national. En revanche, il peut survivre dans les pays où il est encore d'usage: Fribourg, Valais, le Jura bernois. Il pourrait renaître dans les Alpes vaudoises, sous l'action d'hommes convaincus, bien que la cause en soit perdue dans les centres urbains comme dans le plat pays.

De toutes les régions fidèles, le Valais, de par son étendue, reste en tête. Et l'on peut être certain qu'en ses vallées latérales il aura longue vie. Toutefois, il serait temps de prendre envers lui des mesures prophylactiques. Il serait temps de protéger un idiome que ne méprisaient point, naguère encore, les meilleures familles citadines; il serait grand temps que les écoles, au lieu de l'accabler, veillent sur son génie; que les maîtres apprennent à le transcrire; qu'enfin des auteurs lui insufflent l'énergie qui, en maint endroit, commence à lui manquer. Ainsi que le disait un éminent prélat dont le français ne laissait rien à désirer: « Jusqu'à l'âge de douze ans, je n'ai parlé que le patois. Je ne me pique pas de savoir le français, mais si je puis m'en servir correctement, c'est parce que je me suis astreint à l'apprendre. » Or, il faut convenir que son français châtié dépassait en finesse et en exactitude non seulement celui de nos écoliers urbains (ce serait lui faire offense) mais de tous ceux qui croient savoir et qui, par conséquent, n'apprennent rien. Le patrimoine national n'est point fait uniquement de sites et d'édifices, il comporte des valeurs raciales. Qui pourrait nier que le patois ne les maintienne et ne les fortifie?

Henri Naef.